



THE CANADIAN DENTAL
HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Mettre plus de mordant dans la prévention des blessures

Les hygiénistes dentaires incitent les athlètes à porter des protecteurs buccodentaires

Le 25 avril 2013 (Ottawa, ON) – Aujourd’hui, l’Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) lance officiellement une campagne de sensibilisation pour encourager l’utilisation des protecteurs buccodentaires. Son Conseil d’administration a endossé récemment la déclaration de principe de 2012 – Mettre plus de mordant dans la prévention des blessures.

La recherche indique que les blessures buccodentaires dans les sports prévalent et comportent d’importants coûts médicaux, financiers, cognitifs, psychologiques et sociaux. La recherche confirme aussi que les protecteurs buccodentaires peuvent prévenir les lésions orofaciales.

« L’ACHD estime vivement que les hygiénistes dentaires jouent un rôle crucial dans la prévention des lésions orofaciales dans les sports, déclare Sandy Lawlor, présidente de l’ACHD. Les hygiénistes dentaires demeurent engagées à promouvoir les protecteurs buccodentaires bien ajustés comme étant des pièces d’équipement protecteur dans les sports qui comportent des risques de blessures orofaciales aux niveaux récréatifs et compétitifs, dans les pratiques et les jeux. »

Un protecteur buccodentaire sportif est un appareil dentaire amovible qui recouvre les dents et les gencives. Il agit comme agent absorbant le choc, répartit et absorbe la force dans tout l’appareil lors d’un coup direct à la gencive ou aux dents. Plus précisément :

1. il protège les dents, les gencives et la mâchoire des blessures sportives résultant d’un coup à la figure;
2. il prévient la perte ou la fracture des dents dans les sports, tel le base-ball, dont l’équipement peut entrer en contact avec la bouche et les dents du joueur;
3. il protège du serrement des dents du haut et du bas, qui peut causer des fractures, des usures excessives ou des blessures.

Selon une étude de 2007 qui a évalué l'efficacité des protecteurs buccodentaires dans les sports, le risque général de blessure s'est avéré 1,5 à 2 fois plus grand lorsque le protecteur buccodentaire sportif n'était pas porté pendant l'activité sportive.

On a estimé que le coût des blessures évitables était de 22 à 25 millions de dollars par année. Un rapport de 2005 a estimé que les frais de traitement de la perte de dents frontales pendant la vie variaient entre 5 000 \$ et 20 000 \$.

« Le port de protecteurs dentaires sportifs est en effet un investissement rentable de protection, ajoute Mme Lawlor. La moyenne du coût d'un protecteur buccodentaire ajusté est inférieure à 50 \$. Le coût des patins de hockey et des autres sports est bien supérieur. »

L'ACHD s'est engagée à travailler de concert avec les preneurs de décision, les organisations sportives et d'autres intervenants du pays à promouvoir et inclure l'utilisation des protecteurs buccodentaires pendant les pratiques et les jeux dans tous les sports comportant des risques de blessures buccodentaires.

« Nous savons que la santé buccodentaire est essentielle pour le mieux-être général et fait intégralement partie du bien-être physique, social et mental, conclut Mme Lawlor. L'inclusion des protecteurs buccodentaires dans la promotion de la santé et des programmes de prévention des blessures est vitale pour protéger la santé en général et la sécurité de toute la population canadienne.

Au service de la profession depuis 1963, l'ACHD est la voix collective de plus de 24 000 hygiénistes dentaires enregistrées au Canada; elle représente 17 000 membres comprenant des hygiénistes dentaires et des étudiantes. L'hygiène dentaire est la 6e plus grande profession de la santé enregistrée au Canada avec des professionnelles travaillant dans divers encadrements, auprès des gens de tous les âges, et traitant des problèmes de santé buccodentaire. Pour plus amples renseignements sur la santé buccodentaire, visitez : www.cdha.ca/mouthguards

- 30 -

Pour plus amples renseignements ou entrevue, communiquez avec :

Angie D'Aoust
613-224-5515, poste 134
adaoust@cdha.ca

www.cdha.ca

